

Monsieur Fernand Etgen  
Président de la Chambre des Députés  
Luxembourg

Luxembourg, le 26 août 2019

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le Premier ministre et Ministre d'État.

Le Ministre d'État a procédé récemment à la désignation d'un représentant spécial chargé d'examiner la politique en matière de gestion du personnel de la Cour grand-ducale.

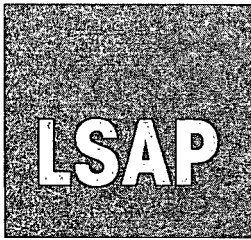
Cette décision peu commune met en lumière le manque de maturité et le flou juridique du régime actuel de la gestion des finances publiques au niveau de la Maison du Grand-Duc.

L'utilisation des deniers publics mis à disposition par le biais du budget de l'État n'est pas soumise à un système de contrôle comparable à celui applicable aux autres organes de l'État.

Consciente des faiblesses du régime en vigueur, la commission compétente de la Chambre des députés a - dans son projet pour une nouvelle Constitution - proposé de fixer les dotations budgétaires destinées au Chef de l'État et à certains membres de sa famille par une loi qui en définit les éléments et le montant.

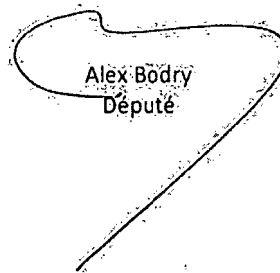
Dès lors, je me permets de poser les questions suivantes à Monsieur le Premier ministre et Ministre d'État :

- Le Gouvernement envisage-t-il de prendre des initiatives législatives pour parfaire et clarifier certains aspects liés aux dotations allouées à la Maison du Grand-Duc et à leur gestion ?



- Dans l'affirmative, la législation afférente de la Belgique entrée en vigueur le 1.1.2014 pourrait-elle servir de modèle, notamment en ce qui concerne le mécanisme de contrôle mis en place ?

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mon profond respect.



Alex Bodry  
Député

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Alex Bodry', is written over a printed name and title. The signature is stylized and loops around the text.



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère d'État

Luxembourg, le 6 septembre 2019

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Entrée le :

06 SEP. 2019

Monsieur  
Marc HANSEN  
Ministre aux Relations avec le Parlement  
LUXEMBOURG

**Objet:** Réponse de Monsieur le Premier Ministre, Ministre d'État à la question parlementaire n°1120 de Monsieur le Député Alex BODRY au sujet du régime actuel de la gestion des finances publiques au niveau de la Maison du Grand-Duc.

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en annexe la réponse à la question parlementaire n° 1120 du 26 août 2019 de Monsieur le Député Alex BODRY.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Le Premier Ministre



Ministre d'État

**Réponse de M. le Premier Ministre à la question parlementaire n°1120 de M. le Député Alex  
Body**

Le Représentant spécial du Premier Ministre auprès de la Cour grand-ducale vient d'entamer sa mission fin juin 2019. Il est à l'heure actuelle trop tôt pour en connaître les résultats.

A l'issue de la mission le Gouvernement se tient prêt à en débattre avec la Chambre des Députés.

\* \* \*